

11 mai 2014 - 3^e dimanche après Pâques
Culte avec les baptisés et mariés de l'année.

2^e prédication de la série sur la « Bénédiction ».

Genèse 1, 19-31 et Marc 10,13-16 (notes de prédication)

Nous poursuivons notre réflexion sur ce qu'est une « bénédiction » dans la Bible : qu'est qu'une bénédiction ? Qui bénit ? Que bénit-on ? De quelle manière ? Qu'est-ce que ça change ?

Dimanche dernier, Denis Heller s'est arrêté sur le vol par Jacob de la bénédiction de son père Isaac, comme si la bénédiction qui devait revenir à son frère Esaü était une formule magique avec un pouvoir magique ! Ce qui ne lui a rien apporté sinon des ennuis (la fuite, l'errance...) jusqu'à ce qu'il renonce à lui-même et qu'il reçoive la bénédiction (la vraie cette fois-ci !) dans sa lutte avec Dieu : il change alors d'être profond, changement dont le symbole est le changement de nom : il s'appellera dorénavant Israël.

Aujourd'hui, je voudrais vous embarquer sur deux autres textes qui évoquent la bénédiction :
D'abord le livre de la Genèse, dans le premier poème de la création.

Un grand exégète du XX^e siècle note que dans la Torah (= les 5 premiers livres de la Bible), l'acte de salut de Dieu qui constitue le peuple élu (=sa libération d'Égypte), est encadré par des bénédictions qui, elles, sont universelles¹.

Regardons de plus près le texte de la Genèse :

Les 2 premiers jours, il n'y a aucun commentaire, simplement le descriptif de ce que Dieu fait par sa Parole : Dieu dit, et la chose est.

Pour le 3^e et 4^e jour (qui correspondent dans le poème à l'apparition des végétaux et des astres - v 13 et v 18), le texte ajoute un petit commentaire : *Dieu vit que cela était bon !* Au constat de la Parole créatrice, s'ajoute une appréciation que l'auteur attribue à Dieu : *Dieu vit que cela était bon.*

C'est au 5^e jour (= la création des animaux des mers et du ciel) qu'apparaît **la bénédiction** des animaux. Le texte nous dit qu'il les « **bénit en disant** » (v22) : car la bénédiction est conçue comme une parole, une parole efficace, que Dieu prononce. Quelle est cette parole ? « *Soyez fécond, multipliez vous et remplissez la mer et la terre* ».

Autrement dit ici, **la bénédiction est une parole créatrice qui, non seulement crée l'être vivant mais crée aussi son instinct de procréation et l'inscrit dans une génération (soyez fécond) et une socialisation (multipliez).** Au passage, notons que, curieusement, pour ce 5^e jour, il n'y a pas d'appréciation du texte : rien n'est dit si Dieu vit que cela était bon ou non.

Dans le 6^e jour, Dieu crée d'abord (toujours par sa parole) les animaux de la terre selon leur espèce. Eux n'ont pas de bénédiction particulière (même pas celle de se reproduire) mais ici, Dieu vit que cela était bon et ce que le texte fait valider à Dieu comme bon, c'est la diversité des espèces : diversité constitutive de la création, et bonne !

¹ Claus Westermann « *Théologie de l'Ancien Testament* » (Labor et Fides 1985) pages 126. L'auteur distingue l'acte de salut qui est toujours ponctuel et ciblé sur un peuple élu, de la bénédiction toujours plus large et même universelle « *action divine silencieuse, constante, se déversant imperceptiblement, impossible à situer dans le temps... un processus graduel, comme la croissance, la maturation ou le dépérissement.* » Plus le peuple se sédentarise, plus il valorisera la bénédiction (voir les fêtes cycliques) ; les actes de salut seront gardés en mémoire et actualisés par les rituels cultuels. On voit aussi que bénédiction et actes de salut se tricotent jusqu'à, pour les chrétiens, se confondre en Jésus Christ : en Jésus Christ, le salut s'universalise comme la bénédiction originelle de la Genèse. On retrouve le même processus avec un christianisme naissant : d'abord missionnaire, en marche, il valorisera la prédication du salut ; puis il s'installera en une Eglise sédentarisée (universelle et catholique !) et valorisera la bénédiction.

Dans ce même 6^e jour enfin, le poème place la création de l'être humain. Curieusement, pour l'être humain, il n'y a pas de parole *urbi et orbi* de Dieu ; non, Dieu se parle à lui-même (= *faisons l'humain à notre image*) mais il ne créa pas l'humain par la puissance de sa parole. Le texte nous dit seulement « *Dieu créa les humains à son image* ». Comme s'il voulait nous dire que l'humain qu'il crée à son image, est créé, lui, **à l'image de Dieu qui se parle à lui-même** (au pluriel SVP : le mot désignant Dieu, Elohim, est un pluriel : il y a de l'altérité en Dieu !).

L'être humain est donc à l'image de Dieu, un être de parole et un être qui se parle à lui-même (autrement dit : qui a une conscience !). Et parce qu'il est un être de parole, il pourrait devenir, semble dire le texte en filigrane, **un être de bénédiction à l'image de Dieu**.

Mais il y a plus : *Dieu crée l'être humain à son image*, dit le récit, il le crée « *mâle et/ou femelle* », intégrant ainsi par un jeu de miroir (= en Dieu comme en l'humain, en l'humain comme en Dieu) **une différenciation sexuée, signe d'une altérité constitutive de l'être** (= « *il y a de l'autre en moi* », « *je suis capable de prendre de la distance par rapport à moi, jusqu'à me parler à moi-même ... comme Dieu* ») **et génératrice de parole, autant en Dieu qu'en l'humain**.

Et c'est alors, alors seulement, que la bénédiction arrive (v28)....

Elle est la même que la bénédiction animale (*soyez féconds, multipliez vous², remplissez la terre*). Comme pour les animaux (il n'y a pas de différence ici³) : par sa parole, Dieu ne crée pas seulement l'être humain, mais il crée aussi son instinct de reproduction.

Où se trouve donc la différence d'avec l'animal, le « plus » de l'humain ?

Elle est triple :

1. comme Dieu, l'humain est « **être de parole** » : il se parle à lui-même, autrement dit, il est **un être conscient** (qui ex-iste = qui est hors de lui-même, qui se projette) ;
2. comme Dieu, l'être humain **intègre en lui-même la conscience de la différenciation sexuée** : être mâle et femelle (c'est cette conscience qui crée le désir⁴ qui est lui-même le ressort de la parole) ;
3. Et enfin, seul l'être humain reçoit **le mandat de « dominer la terre »⁵** : il est donc à son tour **porteur de parole créatrice et donc de la bénédiction**, comme Dieu lui-même ; à la manière de Dieu : par sa parole, parole à lui-même, parole aux autres.

La bénédiction, dans ce livre de la Genèse est donc :

- Une parole de Dieu créatrice de l'instinct de reproduction commun aux animaux et aux êtres humains.
- Une parole de Dieu créatrice spécifique pour l'être humain : qui lui **donne le mandat** de dominer la terre et d'être maître de la création, et donc **appelle une responsabilité**.

Et la bénédiction de la Genèse fait de l'être humain non seulement **un être béni de Dieu** (au sens qu'il est objet d'une parole créatrice qui lui donne ce mandat de dominer la terre) mais aussi à l'image de Dieu : **un être de parole, dialoguant avec lui-même (donc ayant une conscience) et capable à son tour de bénir, c'est-à-dire capable d'une parole de désir, d'une parole qui crée, d'une parole qui fait croître⁶**.

² Que l'on pourrait traduire « portez du fruit et croissez... »

³ A ceci près que le texte précise « *mâle et femelle* » (v27), ce qu'il n'a jamais précisé pour les animaux – comme s'il voulait insister sur le fait que **l'être humain a cette conscience de sa différenciation**. Une conscience qui fait de lui non pas un mécanisme biologique automatique de reproduction mais un être de désir.

⁴ Le désir (et non le besoin) qui fonde la capacité de se projeter, ou la *persévérance dans l'être* (Spinoza ?).

⁵ Autrement dit, il est fait roi de la terre : le terme שָׁבַד signifie assujettir ; le terme הִרְבִּי , *dominer*, semble être un attribut royal

⁶ C'est le sens du mot autorité = qui fait grandir.

On ne s'étonnera pas alors que Jésus, dans le prolongement de ce récit, accorde **aux enfants une bénédiction**⁷ et nous invite à en faire de même. C'est notre mission de parents que de **leur offrir une parole de désir, une parole qui les crée, une parole qui les fasse croître...** mais toujours en second, étant nous-mêmes au bénéfice d'une même bénédiction parentale qui nous constitue. Mais cette bénédiction que nous recevons comme enfants et que nous devons à nos enfants, ne prend sa plénitude que si elle est **à l'image de ce Dieu à la parole créatrice.**

Et là, le texte fait dire à Dieu : non pas « *c'était bon* » mais « *c'était très⁸ bon* » (v31).
Voilà ce qui est posé devant nous ce matin.

Nous pourrions maintenant faire le parallèle avec la liturgie de « bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage ».

Quand la liturgie de célébration de mariage a été élaborée par le synode national de notre Eglise, après consultations et remontée des avis, chaque mot a été pesé.

Elle s'est donc appelée : ***bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage.***

Elle ne s'appelle pas « *bénédiction d'un mariage* » mais bien « *bénédiction d'un couple à l'occasion de son mariage* ».

L'introduction à la liturgie (qu'on ne lit jamais, c'est dommage !) précise déjà une certaine compréhension de la bénédiction.

Elle cite d'abord le synode de Dourdan (1984) qui a réactualisé les choses (nous vivons sur cette réactualisation, en attendant de nous réformer à nouveau) :

La bénédiction: c'est l'Eglise qui *intervient pour répondre à la demande du couple de vivre son amour devant Dieu ; la cérémonie religieuse est de l'ordre du témoignage... elle est action de grâces pour le don de Dieu qui précède et appelle l'engagement du couple.*

Voilà donc que la bénédiction du couple relève de son **témoignage**, son **action de grâce** et son **engagement**.

Et la liturgie ajoute⁹ que ce qui fait la bénédiction nuptiale, c'est cet ensemble indissociable : la louange et l'écoute, la confirmation de la volonté créatrice de Dieu à travers le couple, et de l'engagement du Christ aux côtés de ceux qui veulent entendre l'Évangile.

Autrement dit (et cela est dans la droite ligne du texte de la Genèse et de l'Évangile que nous lus) : **la Bénédiction n'est pas un automatisme, elle est dialogue avec Dieu où le couple accueille sa Parole et sa présence, et de son côté dit son action de grâce et son engagement.**

CONCLUSION

Certains pensent qu'une bénédiction (par exemple, bénédiction de couple à l'occasion de son mariage) serait sorte de sacrement au rabais¹⁰. J'ai eu la confirmation, en creusant un peu ces textes, que c'est plutôt le contraire : **une bénédiction, c'est fort !** Cela dit tout l'engagement de Dieu pour nous, cela dit toute la spécificité de l'être humain (être de parole, de conscience et de désir) devant Dieu, à l'image de Dieu, dans la création, et cela dit l'appel à l'engagement responsable les uns vis-à-vis des autres, et de « générations en générations » (Ps 90).

⁷ Seul le récit de Marc que nous avons lu, utilise explicitement le mot « bénir » (εὐλόγειν - 10,16). Une bénédiction dont il ne donne pas le contenu (pourrait-on imaginer qu'il soit à la mesure du livre de la Genèse : une parole créatrice qui fait croître et fait d'eux des *êtres de désir* ?) mais dont le geste est précisé : *poser les mains*.

⁸ Le terme hébreu דָּרָךְ signifiant « véhémence »

⁹ Introduction à la liturgie adoptée par le synode de 1984 : *Tout cela est exprimé dans le culte qui réunit pour une louange et une écoute de la Parole de Dieu, les mariés, leurs parents, leurs amis et, fréquemment, des membres de la communauté locale. Il y est non seulement confirmé la volonté créatrice de Dieu, laquelle appelle l'union de l'homme et de la femme, mais encore attesté l'engagement du Christ d'être présent tous les jours aux côtés de ceux qui, dans leur vie de couple, veulent entendre l'Évangile. Cette conception de la bénédiction nuptiale est particulièrement explicitée au moment de l'instruction, de la bénédiction du couple et naturellement, de la prédication.*

¹⁰ Loin de moi l'idée de dévaloriser le sacrement. Tout dépend comment on le comprend. Ici, au fond, la bénédiction peut être comprise comme un sacrement ou un sacrement comme une bénédiction, si nous comprenons le sacrement non comme *ex opere operatum* (qui agit par lui-même – dans ce cas le sacrement déresponsabilise : je peux faire ce que je veux, puisque j'ai reçu un sacrement indélébile) mais comme l'engagement de la part de Dieu, d'un dialogue qui appelle une réponse/responsabilité. Dans ce cas, n'y a-t-il pas égalité entre bénédiction et sacrement ?

Nous voyons que la bénédiction est loin d'être une superstition qui ferait advenir par je ne sais quel fluide ou formule magique la présence de Dieu, ni une protection automatique de la part de Dieu¹¹. C'est **un échange de liberté, un partenariat entre Dieu et sa créature qu'il prend au sérieux : à sa ressemblance !** La bénédiction est bien un échange de paroles entre des êtres de parole et de désir : elle est une Parole, créatrice, en forme de reconnaissance et d'engagement, qui circule en Dieu lui-même d'abord, puis entre Dieu et l'humain, puis entre les humains, à commencer par le couple et les différentes générations. Personne n'en est exclu, c'est pourquoi Jésus réintègre les enfants dans la bénédiction, comme il réintégrera les femmes marginalisées, les malades exclus, les pauvres rejetés, bref tous ceux et celles qui étaient **exclus d'une parole qui crée, qui reconnaît et qui engage**.

A nous de faire de même, à la suite de Jésus...

En cela le baptême, et le baptême des tout-petits comme Jean-Guillaume en particulier, est sans doute la concentration de cette Bénédiction : il récapitule la bénédiction originelle et le salut accompli pour tous. Soyez pour lui, soyons pour lui, comme pour chacun de nos enfants, des êtres de bénédiction.

¹¹ Cette idée d'une bénédiction-protection ou d'une bénédiction-prospérité est contestée au sein même du processus de rédaction des textes bibliques. Déjà, comme l'a montré mon collègue la semaine dernière, avec le rectificatif sur la bénédiction de Jacob). De même les contestations du livre de Job ou du Ps 73 : il ne suffit pas d'être fidèle pour être béni, quoiqu'en dise Deutéronome 30...